

ENSEMBLE

LA LETTRE D'INFORMATION

Bimensuelle | Mi Juin 2011 - N° 15

Région Rhône-Alpes
★ GROUPE
**FRONT
DE GAUCHE**

ENSEMBLE, Communistes, Parti de Gauche,
Gauche Unitaire et Partenaires



EDITO

PAR GILLES RAVACHE,

Par une délibération présentée par le Groupe Front de gauche le Conseil régional s'apprête à décider de placer sous sa protection tous les jeunes étrangers en formation sur le territoire de Rhône-Alpes. Chargée des lycées, de l'apprentissage, de la formation continue il est normale que la région s'engage pour que tout jeune, même étranger, même sans-papiers, puisse aller au bout de son cursus de formation.

L'enjeu est avant tout humain en faisant sortir ces jeunes filles et garçons de la crainte d'être expulsé.

Il est aussi marqué par la conception de la société dans laquelle nous voulons vivre ensemble. L'humanité s'est forgée par la migration. Les expulsions, les arrestations dans les écoles, les reconduites à la frontière d'enfants, de jeunes, foulent au pied les valeurs de la République qui dès 1792 faisait citoyen français quiconque vivait ici.

Le droit pour toutes et tous à l'éducation, le droit de tout jeune à séjourner légalement dans le pays où il étudie sont consacrés par la déclaration des Droits de l'homme qui figure au préambule de la Constitution française, et par la déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948, la convention internationale des Droits de l'enfant, la charte européenne des Droits fondamentaux que la France a ratifiées. On attend d'une région de gauche qu'elle s'en porte garante pour celles et ceux qui suivent leur formation sur son territoire. Ce sera chose faite par cette délibération que le groupe Front de gauche défendra le 1er juillet.

Cette délibération va bien au-delà de l'acte symbolique, de la déclaration de principe, elle prévoit des actes concrets pour apporter l'aide de la Région à ces jeunes dans leurs démarches de régularisation, soutenir les actions de solidarité avec eux, venir en appui aux organisations et associations, en particuliers le Réseau Education Sans Frontières (RESF), qui agissent en ce sens, faire se prononcer les Conseil d'administration des lycées, apporter le parrainage des élus du Conseil régional, produire un matériel pédagogique qui sera diffusé dans les lieux de formation en prolongement de la semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations.

Cette délibération n'aurait pas vu le jour sans le combat constant, pugnace mené par ces milliers de rhônealpins qui, avec les associations de parents d'élèves, les associations de défense des Droits de l'homme, de solidarité avec les sans papiers, les syndicats, agissent inlassablement pour protéger ces jeunes menacés d'expulsion.

Il faut maintenant qu'une majorité du Conseil régional permette l'adoption de la délibération présentée par le groupe Front de gauche. Rendez vous le 1er juillet.

Sommaire :

- Edito.....p.1
- Education pour tous.....p.2
- Gaz de schiste.....p.3
- International.....p.3
- Services publics.....p.4
- Dans les luttes.....p.5
- Interview.....p.6

Contact :

Groupe Front de Gauche,
Ensemble, Communistes, Parti de
Gauche, Gauche Unitaire et
Partenaires

Région Rhône-Alpes
78 route de Paris BP 19, 69751

Charbonnières les Bains

Tel : 04 72 59 40 79

Fax : 04 72 59 44 67

Site Internet:

www.frontdegauche-rhonealpes.fr

E-mail : vguillot@rhonealpes.fr

**VISITEZ NOTRE
NOUVEAU
SITE INTERNET***

www.frontdegauche-rhonealpes.fr

* peut rencontrer des difficultés
momentanées sur Internet Explorer 7,
privilégiez un autre navigateur



SOUTIEN AUX JEUNES SANS PAPIERS LE FRONT DE GAUCHE PROPOSE QUE LA REGION METTE SOUS SA PROTECTION LES JEUNES ETRANGERS EN FORMATION

Alors que Rhône-Alpes, comme d'autres Régions, s'est déjà engagée dans le soutien aux sans-papiers par le biais d'un vœu s'opposant aux expulsions de lycéens Rhônalpins, le groupe Front de Gauche demande aujourd'hui à la Région d'aller plus loin dans cet engagement.

En décembre 2010, l'Assemblée Régionale s'est en effet prononcée en faveur d'un vœu demandant « aux huit préfets départementaux de Rhône-Alpes ainsi qu'au préfet de Région, représentants de l'Etat en Rhône-Alpes, de ne plus procéder à l'expulsion d'aucun élève des lycées de la Région Rhône-Alpes ».

Lors de la prochaine session régionale, le groupe des élus Front de Gauche proposera à l'assemblée de voter une délibération qui place les jeunes étrangers en formation en Rhône-Alpes sous la protection des élus régionaux jusqu'au terme de leur cursus. L'adoption de cette délibération marquera une avancée majeure dans la protection républicaine et pour le droit à l'éducation de ces jeunes sans-papiers. Un engagement allant au-delà du symbolique par la mise en place d'actions concrètes

de différents types (de soutien, d'éducation, d'accompagnement) qui seront présentées dans le contenu de la délibération le 1er juillet.

Cette adoption marquera un acte inédit puisque notre institution s'engagera, par voix de délibération, à travailler avec les organisations et associations concernées à la protection des jeunes durant toute la durée de leur parcours de formation.

Dans un contexte où la politique d'immigration du gouvernement ne cesse de se durcir avec dernièrement, la validation par le Conseil constitutionnel du projet de loi Besson rognant encore sur les droits fondamentaux, une Région de gauche se doit de résister et de se battre pour faire respecter les valeurs de la République : le droit à l'éducation pour tous et toutes, le droit de tout jeune à séjourner légalement dans le pays où il étudie.



LA LOI RELATIVE À L'IMMIGRATION ET À L'ASILE VALIDÉE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL*

Le Conseil constitutionnel a approuvé l'essentiel de ce texte qui durcit considérablement le droit au séjour des étrangers. La loi devrait être promulguée dans les prochains jours.

Les autorités administratives pourront désormais :

- créer des zones d'attente privant de liberté les membres d'un groupe d'au moins dix étrangers – y compris espacés chacun de 10 km – venant d'arriver de manière irrégulière sur le territoire ;
- durcir dramatiquement les conditions du droit au séjour temporaire des étrangers gravement malades au seul motif que le traitement de leur pathologie « existe » dans leur pays d'origine, sans se soucier de la réelle disponibilité du traitement ;
- interdire un étranger de retour sur le territoire français
- allonger la rétention administrative des étrangers jusqu'à 45 jours, alors même que la durée moyenne de rétention ne dépasse pas 11 jours ;

- marginaliser le rôle du juge judiciaire – pourtant garant de la liberté face aux risques d'arbitraire – puisqu'il n'interviendra qu'au bout de cinq jours au lieu de deux pour contrôler, d'une manière au surplus restreinte, la privation de liberté en cas de rétention administrative ;
- rendre possible la mise sous bracelet électronique d'un étranger - mesure aujourd'hui réservée aux délinquants - et multiplier les mesures de surveillance et de signalement ;

En matière d'asile, la nouvelle loi durcit les conditions d'accès au séjour provisoire pendant la procédure d'asile, apporte des limitations à l'accès à l'avocat devant la Cour nationale du droit d'asile et autorise le recours problématique à la visioconférence par la Cour.

Le Conseil constitutionnel a "entériné un régime d'exception pour les étrangers (qui) paieront le prix fort de cette loi de la honte", écrit la Cimade, qui s'étonne que les sages valident à nouveau des dispositions contraires au droit communautaire.

*sources: Cimade, Forum réfugiés

Gaz de SCHISTE

UNE CONFERENCE POUR TOUT SAVOIR

**PAR CORINNE MOREL-
DARLEUX**



Faute de volonté gouvernementale de consultation des citoyen-ne-s, le débat s'est jusqu'ici largement auto-organisé sur le terrain à travers les nombreuses réunions d'informations organisées par les collectifs.

A la Région, nous sommes quelques uns à s'être fortement mobilisés pour ce combat, en tant qu'élus, militants et citoyens : à s'impliquer dans les collectifs, à passer nos soirées à intervenir un peu partout, chaque semaine, en réunions publiques pour dénoncer l'enfumage parlementaire, le déni de démocratie et les ravages environnementaux de l'extraction des gaz de schiste.

Après de nombreux échanges avec d'autres élu-e-s du PS et d'EELV, au sein du groupe de travail, et suite à la délibération votée à la dernière session, nous avons avancé sur l'organisation d'un débat public de type CNDP (Commission Nationale du Débat Public). Une

fois encore, l'engagement de notre Région vient palier les manques de ce gouvernement. Finalement, l'organisation se fera en deux temps : une audition de scientifiques, industriels, représentants de l'État, associations, élu-e-s, collectifs et citoyen-ne-s le 22 juin à la Région, avec enregistrement des débats, retransmission vidéo en direct sur le site de la Région et rapport écrit qui sera versé comme contribution au débat national, remis aux ministères concernés. Et un deuxième temps de restitution publique dans les départements à la rentrée.

Parce que ce combat contre les gaz de schiste relève de l'intérêt général et va bien au delà de la seule problématique environnementale, qu'il dépasse largement le cadre régional, qu'il engage nos choix énergétiques pour de nombreuses années... Il est l'affaire de tou-te-s. Nous devons nous en saisir par tous les angles possibles. Nous nous félicitons que la Région joue ici son rôle : un rôle politique, avec des représentants du peuple qui font ce que les citoyens attendent d'eux.

Gaz de schiste : une conférence pour tout savoir
* Apportez votre contribution au débat

International

UN BATEAU FRANÇAIS POUR GAZA

"Plus le départ de la Flottille de la Liberté approche, plus les pressions et les menaces de recours à la force de la part du gouvernement israélien se renforcent. Le gouvernement français et les Nations unies doivent prendre leurs responsabilités et protéger les participants de la flottille. Comme en mai 2011, le gouvernement israélien n'a aucun droit d'utiliser la force."

Le vendredi 17 juin, le collectif organisait une conférence de presse à l'Opéra de Lyon, Armand Creus y assistait:

"Après l'adoption du voeu de soutien par la Région, de nombreuses réactions se sont faites entendre de la part de certains. Notre groupe réaffirme son soutien actif et permanent au peuple Palestinien. Nous souhaitons poursuivre et faire vivre cette solidarité, par le suivi du périples de la flottille. Nous

seront vigilants à ce que l'appui politique à cette initiative soit constant et non tributaires des diverses pressions. Nous apportons également notre soutien à la ville de Vaulx en Velin et à son maire, Bernard Genin, qui sera convoqué devant le tribunal administratif le 29 juin prochain, pour avoir hissé le drapeau Palestinien sur la façade de l'hôtel de ville en signe de solidarité."



GPV : ET SI LES ACTIONNAIRES PRENAIENT LEURS RESPONSABILITÉS ?

PAR FRANÇOIS JACQUART



C'est en ce sens que François Jacquart, Conseiller Régional de l'Ardèche mais aussi la vice-Présidente en charge de l'emploi à la Région, se sont adressés au Président de la Poste sur l'avenir de GPV.

En effet, parmi les actionnaires de l'entreprise GPV figure la Caisse de Dépôt et de Consignation qui est, depuis le changement de statut de La poste, un actionnaire public du Groupe.

Le changement de statut de la poste visait à lui donner du poids financier pour mieux se défendre face à la concurrence et investir en ce sens.

C'est pourquoi, il serait intéressant que le Groupe La

poste puisse se doter d'une entreprise de confection d'enveloppes pour les « prêt à poster », les enveloppes avec thématiques...voire avec quelques investissements créer un lieu de routage de courrier.

L'argent public injecté par la CDC dans le poste pourrait ainsi permettre de sauver une entreprise qui d'ailleurs travaille aujourd'hui déjà pour le groupe La Poste.

L'Etat, Monsieur le Ministre Besson, pourraient organiser une réunion de travail en ce sens avec le groupe La poste, les dirigeants de l'entreprise GPV et les Collectivités locales (Région, département, communauté de commune).

C'est la demande que vient de faire François Jacquart auprès du Ministre en charge de la réindustrialisation des territoires.

Il est utile de préciser que GPV se situe dans un bassin qui souffre depuis des années des suppressions d'emplois dus à la fermeture d'entreprise.

MANIFESTATION: IL FAUT DONNER LES MOYENS AUX CHEMINOTS D'ASSURER LEURS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

PAR ANTOINE FATIGA



Près de 18 000 cheminots ont manifesté à Paris le 16 juin 2011, afin d'exiger des moyens pour le développement du service public et refuser l'ouverture à la concurrence préconisée dans le rapport du Sénateur UMP Francis Grignon.

Ce rapport préconise l'ouverture totale du Transport Régional de Voyageurs avec comme première étape des expérimentations sur certaines lignes.

Il prévoit aussi l'abaissement des conditions sociales des salariés et la mise à disposition des infrastructures et des ateliers de la SNCF financés par l'argent public pour des entreprises privées qui se positionneraient sur des appels d'offre.

Pour les élus du Front de Gauche, rien n'oblige aujourd'hui à une ouverture à la concurrence. L'heure n'est pas à une recherche effrénée de libéralisation des transports ferroviaires pour l'appétit financier de groupes privés au détriment de la réponse aux besoins des populations et de l'intérêt général.

D'autres réponses doivent être apportées aux usagers qui subissent une dégradation de leurs conditions de circulation et une baisse de la qualité de service.

La solution est de donner les moyens aux cheminots d'assurer leurs missions de service public.

Nous continuerons, avec les usagers et la population, à nous mobiliser pour faire entendre la voix du service public SNCF.

Lors de la manifestation, la CGT au nom de l'ensemble des organisations syndicales, a demandé, la mise en place d'un grand débat public sur le ferroviaire. La Ministre des Transports y a répondu favorablement. Notre groupe y prendra toute sa place.

CONTRE TOUTE PRÉCARITÉ

Le "projet de loi de lutte contre la précarité dans la Fonction Publique", bien loin de remplir son objectif, durcit les conditions d'accès au dispositif de titularisation des agents en CDD, le gouvernement revient sur ses déclarations affichées, lesquelles ont pourtant servi de base de discussion avec les organisations syndicales.

Il poursuit ainsi son offensive contre la Fonction

publique, contre le statut qui est son fondement et maintient le cap de réduction des moyens et des personnels. L'Anecr a relayé le mécontentement des organisations syndicales pour dénoncer une manifestation supplémentaire du mépris du dialogue social du gouvernement.

Il faut un plan ambitieux de résorption de la précarité dans la Fonction publique, dans le respect du statut, en étroite concertation avec les organisations syndicales et dans l'intérêt des agents et de la population.

Dans les LUTTES

SUITE AUX 187 LICENCIEMENTS CONFIRMÉS DANS LA SOCIÉTÉ ONTEX D'ARNAS

PAR DANIELLE LEBAIL



Nous avons tenu à être présents, aux côtés des salariés, afin de leur manifester toute notre solidarité face à la scandaleuse situation qui leur est imposée.

Rien ne justifie ces 187 licenciements au moment où la natalité progresse en France et où la situation

de l'emploi est catastrophique dans notre région. Rien ne justifie ces licenciements si ce n'est l'appétit toujours plus grand des actionnaires et patrons dans une recherche effrénée des profits, au détriment des hommes et de la planète.

C'est un gâchis social, humain, écologique, territorial et historique.

C'est inacceptable et nous ne le laisserons pas faire. C'est pourquoi la région est en lien étroit avec vous et est prête à actionner tous les leviers pour exiger un sauvetage de vos emplois

Christiane PUTHOD, vice-présidente à l'emploi, interpelle ce jour le préfet pour exiger une table ronde et demande une rencontre avec la direction pour trouver la voie d'une solution durable.

NEUVILLE /SAONE ENTREPRISE SAMADA FILIALE DE MONOPRIX 4ÈME SEMAINE DE LUTTE DES SALARIE(E)S AVEC LEUR SYNDICAT POUR LE POUVOIR D'ACHAT

PAR ARMAND CREUS

J'ai adressé un premier communiqué de soutien le 17 juin après avoir pris contact avec eux.

Leurs patrons veulent briser la grève à tout prix car ils craignent que la combativité de ces salariés soit contagieuse tellement le ras-le-bol est grand. Dans ces secteurs de la grande distribution, de ses filiales et de ses sous traitants il y a d'un côté des bénéficiaires colossaux pour les actionnaires et de l'autre, pour les salariés-qui sont souvent des femmes- c'est le règne la précarité, les bas salaires et des conditions de travail très dures. Le patronat

de ce secteur veut démontrer aux salarié(e)s des petites entreprises, qui regroupent la majorité du salariat, que la lutte syndicale et donc la syndicalisation sur des bases de lutte collective en défense des intérêts de tous les salarié(e)s , est

impossible ou en tout cas inefficace.

C'est pourquoi il multiplie les entorses au droit de grève et il les assigne en justice au lieu de négocier et s'attaque à la CGT.

ILS ONT BESOIN DE



TOUT NOTRE SOUTIEN

Un premier rassemblement a lieu à Lyon ce mercredi 22 juin lors de l'audience de la 8^e Chambre de la Cour au 153-155 Cours Lafayette 69003 , pour exiger l'ouverture de négociations ; le respect du droit de grève , la désignation d'une médiation.

En bref...

LA SITUATION DE LA POSTE DE THEYS SE DÉGRADE

Le non remplacement conduit à des fermetures intempestives. Cet été les horaires seront allégés et après....De moins en moins d'opérations, de quoi justifier la fermeture définitive. Francois AUGUSTE Conseiller régional membre de la commission départementale de présence postale territoriale participait à une réunion pour défendre le service public postal le mardi 7 juin 2011 à 20h30 salle du Bois Perdu, organisée par l'association Theys@Dire.

QUEST LYONNAIS, INQUIÉTUDES SUR LA DÉGRADATION DES LIGNES

Le 8 juin, Armand CREUS rencontrait les délégués syndicaux de Sud Rail. Plusieurs revendications ont été exprimées: maintien d'un haut niveau de sécurité avec des conducteurs ayant la formation classique et non pas au rabais; que la sécurité des

personnes soit une priorité avec un contrôleur systématique sur chaque circulation; que l'aménagement des futurs tram-trains soit fait dans le respect du confort des voyageurs (places assises, installation de toilettes...)

UN THÉÂTRE MEURT À SALLANCHES

Le FJEP centre culturel risque de fermer ses portes après 47 ans d'activités suite à la suppression de la subvention municipale. Danielle LEBAIL déplore cette situation où les habitants se retrouvent privés d'un lieu de culture et d'arts de la scène qui accueillait 15000 spectateurs et 4000 scolaires. La fermeture d'un lieu culturel avec une programmation si riche est toujours une perte pour sa population et un signe alarmant pour nos sociétés. Nous soutenons également les 6 personnes licenciées suite à la fermeture de l'association. Nous ne manquerons pas de participer à la mobilisation de soutien. Plus d'infos sur <http://www.centre-culturel-sallanches.fr/>

A venir

*Commissions thématiques:
Jeudi 23 et Vendredi 24 juin*

*Assemblée plénière
1er juillet*

Ordre du jour prévisionnel:
*Vie associative et éducation
populaire
Apprentissage (CPRDFP)
Tourisme social et solidaire
Règlement d'application
SRESRI
Transports (SNIT)
Expulsions des lycéens*

IL Y A UN AN, UN GARÇON DE 15 ANS LOURDEMENT POLYHANDICAPÉ ET DE SA FAMILLE ÉTAIENT EXPULSÉS VERS LE KOSOVO. L'EXPULSION DE CE JEUNE GARÇON VERS UN PAYS QUI NE DISPOSE D'AUCUNE INFRASTRUCTURE NÉCESSAIRE AUX SOINS DONT IL A BESOIN, SIGNE L'AGGRAVATION DRAMATIQUE DE SON POLYHANDICAP ET UNE MORT PRÉMATURÉE.

IL FAUT OBTENIR LE RETOUR D'ARDI, AVEC SA FAMILLE, ET LE TEMPS EST COMPTÉ.
IL FAUT RÉAGIR.

NOUS EXIGEONS LE RETOUR IMMÉDIAT ET SANS DÉLAI DE ARDI ET DE SA FAMILLE EN FRANCE POUR QU'IL BÉNÉFICIE DES SOINS QUE SON ÉTAT IMPOSE.

ADRESSE POUR SIGNER L'APPEL SUR LE SITE DU RESF :
[HTTP://RESF.INFO/P1919L](http://RESF.INFO/P1919L)

3 QUESTIONS À :

Catherine TOURIER,
Présidente de RESF Rhône

>Quelle est la situation des jeunes sans-papiers dans le contexte actuel ?

Elle est complètement paradoxale, d'un côté ce sont des jeunes lycéens comme les autres, qui étudient, rient, chahotent, sont amoureux, gais ou tristes. Ils vivent, travaillent, rêvent en français. Mais de l'autre côté, à cause de hasards de la vie de leurs parents, ou de la leur, ils se retrouvent sans papiers quand ils sont majeurs ou menacés de l'être quand ils sont mineurs. Une partie de leur vie est dans le secret et trop souvent la honte. Ils sont "bouffés" par la peur d'être un jour arrachés à leur vie, leur famille, leurs amis, leurs études et souvent ils n'osent pas en parler. Car comment expliquer à ses copains et à leurs parents qu'à cause de lois incompréhensibles, on a beau être là depuis des années, parfois avec des parents en situation régulière, on est sans papiers ? C'est absurde et insupportable. Et dans le contexte de durcissement des lois et de discours anti-immigrés, c'est de plus en plus dur à vivre.

>Le soutien des populations et des institutions a-t-il évolué ses dernières années ?

Oui, beaucoup. Depuis que de nombreux cas de jeunes ou de familles sans papiers ont été connus du grand public, la solidarité est très présente. Quand les enseignants, les parents, les copains ou les voisins découvrent la situation d'un jeune sans papier c'est d'abord la stupeur, on peine à croire que c'est possible, puis rapidement c'est la mobilisation qui s'organise pour le défendre et le protéger. Parce que, heureusement pour une très grande partie de l'opinion française, il est intolérable de voir un jeune dont la vie se brise,



dont les études sont brutalement interrompues parce qu'à 18 ans, il lui manque quelques jours, quelques semaines, un an ou deux de présence en France pour pouvoir être régularisé.

Beaucoup plus lentement que l'opinion publique, les institutions et les politiques se mobilisent. Mais il reste un fossé entre l'engagement personnel très fort de certains et les prises de position officielles des partis ou des institutions, même de gauche ! Hélas.

>Quels effets auraient d'après vous l'adoption d'une délibération de soutien à ces jeunes par la Région RA ?

L'adoption d'une délibération de soutien avec une très forte majorité de voix par la région RA aurait un effet symbolique important. Mais nous espérons bien que ce ne serait qu'un premier pas et qu'ensuite chaque conseiller régional, membre d'un conseil d'administration de lycée, aura à cœur de faire voter un vœu de soutien aux lycéens sans papier du lycée. Ce serait un formidable encouragement pour ces jeunes. C'est une façon d'affirmer haut et fort, tu n'as pas avoir honte et peur, tu n'es pas responsable ou coupable, tu peux te battre pour avoir des papiers, fais toi connaître, nous sommes à tes côtés, tu peux compter sur notre soutien. Tu as une chance énorme, tu as autour de toi, des profs, des parents d'élèves, des copains et le soutien du conseil Régional. Ils sont prêts à faire ce qu'il faut pour obtenir ta régularisation et celle d'autres lycéens. Mais ils ne peuvent le faire que si toi tu choisis de leur dire ta situation de sans papier.

